LE FIL DE CARRIÈRE

RENOUER LE FIL ENTRE LA CARRIÈRE ET LA RETRAITE

Cabinet indépendant de conseil en seconde partie de carrière, reconstitution de carrière et préparation de la retraite

Les prestations pour les particuliers

SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

Rester chez votre employeur, changer de métier, de responsabilités ou de rythme : ces questions se posent un jour ou l'autre.

Un DRH de métier vous aide à faire le point sur vos compétences et vos motivations, puis à préparer vos demandes et vos démarches, sans perdre de vue votre retraite.

L'entretien de parcours professionnel, organisé par votre employeur, se prépare aussi.

PAR EXEMPLE

- **Une évolution à demander** : poste, responsabilités, salaire
- **Un changement de métier** : formation et financement à prévoir
- **Un projet à votre compte** : création ou reprise d'activité

RETRAITE

Votre relevé peut sembler retracer toute votre carrière. S'il y manque une seule période, vous risquez de percevoir moins que ce qui vous est dû, sans le savoir.

Le bilan retraite contrôle votre relevé période par période, dans tous vos régimes, et chiffre ce que chaque correction change. Salarié, dirigeant, indépendant ou polypensionné, chacun peut faire vérifier ses droits.

PAR EXEMPLE

- **Une carrière dans plusieurs régimes ou à l'étranger** : vérifier les périodes et les droits enregistrés dans chacun
- **Une carrière interrompue** : chômage, maladie, congé parental
- **Une pension déjà versée** : elle se contrôle aussi

COMMENT SE PASSE UN ACCOMPAGNEMENT

1

Un premier échange

Gratuit, trente minutes : votre situation, ce que vous cherchez à savoir et les documents disponibles.

2

Une proposition écrite

Le périmètre de la mission, le calendrier et les honoraires, avant tout engagement.

3

La mise en œuvre

Selon le calendrier convenu, avec un rapport ou un constat écrit.

UNE EXPERTISE

Le regard d'un DRH, la rigueur d'un juriste.

Une pratique de la plupart des sujets RH en entreprise, sur le terrain comme au plus haut niveau des organisations, en France et à l'international. Un conseil en ressources humaines appuyé sur une connaissance précise des règles.

UN CONSEIL INDÉPENDANT

Ni placement, ni produit d'épargne, ni contrat d'assurance.



FONDATEUR

Yannick Charron

DRH et juriste. Vingt-cinq ans de carrière en entreprise, France et international. Membre de comité de direction.

LE FIL DE CARRIÈRE

contact@lefildecarriere.fr

01 85 79 00 72

Version de novembre 2026

lefildecarriere.fr

Le cabinet, les offres, les décryptages, les fiches pratiques,
Nous contacter

ET, EN COMPLÉMENT

dossiers.lefildecarriere.fr

Les Dossiers du Fil de Carrière, le suivi de l'actualité de la retraite : budget 2027, élection présidentielle 2027

LE FIL DE CARRIÈRE

RENOUER LE FIL ENTRE LA CARRIÈRE ET LA RETRAITE

Les prestations pour les particuliers

SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

Choisir et préparer la suite de sa carrière

Chacun se demande un jour comment poursuivre sa carrière.

Les pistes sont nombreuses et les choix peuvent même se combiner.

Mesurer les impacts

Chaque décision aura un effet sur votre enthousiasme, votre niveau de vie, votre avenir professionnel et également sur votre future retraite.

Par exemple, un temps partiel ou la création de votre activité peut modifier vos revenus et vos cotisations, qui peuvent baisser pendant un temps.

Identifier les solutions

Par exemple, pour un salarié à temps partiel, cotiser sur la base d'un temps plein est possible, pour la retraite de base comme pour la retraite complémentaire, avec l'accord écrit de l'employeur.

Chaque orientation se décide en connaissant toutes les possibilités.

Être accompagné

Le Fil de Carrière vous apporte des entretiens avec un DRH de métier pour construire votre plan d'action écrit et vous accompagner par des points de suivi réguliers.

Vous décidez et vous ne décidez pas seul.

RETRAITE

VÉRIFIER

Bilan retraite

Le relevé de carrière contrôlé période par période, l'effet des corrections chiffré, un rapport écrit et un échange de restitution.

RECONSTITUER

Reconstitution complète

Les justificatifs recherchés et les demandes de régularisation suivies jusqu'à leur prise en compte.

PARTIR

Assistance aux démarches de liquidation

Les demandes préparées pour que vous les déposiez, leur suivi jusqu'à la décision, le premier versement contrôlé.

APRÈS LE DÉPART

Contrôle de la pension liquidée

La notification comparée au relevé et le calcul vérifié, régime par régime.

La reconstitution complète s'appuie sur un bilan retraite. Les autres prestations peuvent être demandées seules.

ET AUSSI

Actualisation annuelle d'un bilan
l'année écoulée et les changements de règles qui vous concernent, intégrés à votre bilan

Assistance aux démarches de réversion
la demande préparée pour chaque caisse de retraite

Étude d'un rachat de trimestres
le coût de chaque option, et son effet sur la date de départ et la pension

Entretien ponctuel
une heure sur une question précise

1 pension sur 9

nouvellement attribuée à d'anciens salariés comportait au moins une erreur de portée financière en 2025, soit 11,1 %. Le régime général a attribué cette année-là 956 280 prestations de retraite de base, réversions comprises.

Cour des comptes, certification des comptes du régime général, exercice 2025

1,1 milliard d'euros

d'erreurs sur les seules pensions attribuées en 2025, cumulées sur toute leur durée de versement. Une pension mal calculée au départ le reste tant que personne ne la fait corriger, encore faut-il savoir identifier les éléments manquants ou à modifier.

Cour des comptes, certification des comptes du régime général, exercice 2025

LES HONORAIRES

Les prix par prestation sont sur le site : **lefildecarriere.fr/honoraires.html**.
Ils sont fixés dans le devis, avant tout engagement.

Le premier échange est gratuit et sans engagement. Prenez rendez-vous sur le site du Fil de Carrière : lefildecarriere.fr

Les honoraires d'assistance aux démarches de liquidation peuvent être déduits de votre revenu imposable l'année de leur paiement, à condition de figurer sur une ligne distincte de la facture, selon un rescrit publié de l'administration fiscale, à qui revient l'appréciation de chaque situation. La déduction réduit votre revenu, et non votre impôt : son effet sur l'impôt sur le revenu dépend de votre tranche, et il est nul si vous n'êtes pas imposable.

LE FIL DE CARRIÈRE
contact@lefildecarriere.fr
01 85 79 00 72

Version de novembre 2026

lefildecarriere.fr

Le cabinet, les offres, les décryptages, les fiches pratiques,
Nous contacter

ET, EN COMPLÉMENT

dossiers.lefildecarriere.fr

Les Dossiers du Fil de Carrière, le suivi de l'actualité de la retraite : budget 2027, élection présidentielle 2027